

# CAPSTAN RHÔNE ALPES - LYON PÔLE FORMATION

**Offre de formation – 2021**



Ius Laboris France Global HR Lawyers

**Capstan Avocats**

# CAPSTAN LEARNING FORMATION EN DISTANCIEL

**Publics :** Toutes entreprises – Fonction de direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie

**Prérequis :** Aucun

**Objectifs :** Dans le cadre d'un **rendez-vous chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois (hors juillet / aout) :**  
Avoir connaissance des dernières évolutions de l'actualité sociale, de façon rapide et opérationnelle  
Disposer des informations indispensables à une fonction managériale et/ou RH et/ou juridique

**Contenu :** Présentation des dernières évolutions de l'actualité sociale

**Méthodes pédagogiques :**

Quiz et auto-évaluation	Support pédagogique partagé à l'écran
Etude et analyse sur les sujets abordés	Attestation de fin de formation
Partage d'expertises sur les sujets abordés	

**Dates :**

Vendredi 8 janvier 2021	vendredi 2 avril 2021	vendredi 3 septembre 2021	
Vendredi 5 février 2021	vendredi 7 mai 2021	vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2021	vendredi 3 décembre 2021
Vendredi 5 mars 2021	vendredi 4 juin 2021	vendredi 5 novembre 2021	

**Horaires :** de 10 heures à 12 heures (connexion 10 minutes avant le démarrage)

**Durée de la formation :** 10 sessions de 2 heures en distanciel (visio conférence), soit 20 heures au total – et un Podcast,

**Connexion :** internet sur tablette, smartphone, ordinateur. Lien d'invitation envoyé au minimum 2 heures avant l'ouverture de la session

## BULLETIN D'INSCRIPTION à CAPSTAN LEARNING

10 sessions de 2 heures en VISIO :

Les 8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre et 3 décembre 2021

(à retourner au Pôle Formation : [formationlyon@capstan.fr](mailto:formationlyon@capstan.fr))

**Société – Association (Raison Sociale) :**

Représentée par :

Adresse

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Personne à contacter dans l'entreprise (correspondant formation) :

**Organisme collecteur (OPCO) ou autre organisme auquel** doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de l'entreprise) :

Téléphone :

Email :

**Inscription prise au bénéfice de :**

Nom, Prénom : ..... Email .....@.....

Nom, Prénom : ..... Email .....@.....

Nom, Prénom : ..... Email .....@.....

CAPSTAN RHONE ALPES traite les données personnelles recueillies pour la mise en œuvre de ses services de formation, Les données personnelles recueillies permettent notamment l'envoi par voie électronique du programme de formation, des invitations et convocations aux formations, l'établissement des devis, des conventions de formation, des feuilles de présence et des attestations de fin de formation, la facturation des formations et les relations avec les OPCO et organismes payeur des formations.

**Coût de la formation par personne pour les dix sessions (20 heures de formation) représentant la totalité des droits d'inscription 1 560 euros HT, soit 1 872 TTC, TVA 20%**

Remise pour les inscriptions multiples au sein de l'entreprise : - 20 % à compter du second inscrit, - 40 % pour le troisième inscrit et pour les suivants

Règlement à l'ordre de CAPSTAN RHÔNE ALPES par chèque ou virement

La signature du bulletin d'inscription emporte adhésion aux conditions générales de vente. L'inscription aux jeudis du cabinet est forfaitaire pour 2021.

Fait à ..... le ..... Cachet  
signature

Organisme de formation

Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de la Région Rhône-Alpes  
82 69 09799 69 DATADOCK : ID 0024249

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

## **Inscription :**

L'inscription est effectuée par courriel ou par courrier postal en renvoyant le bulletin d'inscription ou la proposition de formation, dûment rempli et signé. En cas de fermeture du Pôle Formation, le bulletin d'inscription est renvoyé avec acceptation par tout moyen,

Une confirmation d'inscription est adressée par courriel (à la demande, par courrier postal).

L'inscription à une formation constituée de plusieurs sessions est prise pour l'année entière.

En cas de financement par un organisme collecteur ou de facturation à un organisme payeur extérieur, le bulletin d'inscription doit préciser le nom et l'adresse de l'organisme.

## **Formation sur mesure :**

Les demandes de formation sur mesure donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation et d'un devis.

## **Convention de formation :**

Une convention de formation est adressée au participant ou au correspondant formation désigné lors de l'inscription, par courriel (à la demande, par courrier postal).

Le bulletin d'inscription doit préciser, le cas échéant, le nom et l'adresse de l'organisme collecteur ou de l'organisme payeur extérieur auxquels doit être envoyée la convention de formation.

En l'absence d'indication lors de l'inscription, la convention de formation est établie au nom de l'entreprise responsable de l'inscription.

Un exemplaire de la convention de formation doit être retourné, dûment signé par l'entreprise, par courriel ou par courrier postal, à l'adresse suivante :

CAPSTAN RHÔNE ALPES – PÔLE FORMATION  
Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon  
[formationlyon@capstan.fr](mailto:formationlyon@capstan.fr)

## **Convocation :**

Sauf circonstances exceptionnelles, au plus tard une semaine avant le démarrage de la formation, ou de la session, une convocation précisant la date, le lieu (avec un plan d'accès) et les horaires de la formation est adressée par courriel au participant. Pour les formations à distance, un lien d'invitation est envoyé au plus tard 2 heures avant le démarrage de la session.

## **Annulation ou report du fait de l'organisme de formation :**

CAPSTAN RHONE ALPES se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation, ou une session, lorsque les conditions de réalisation ne sont pas réunies. Le participant inscrit, ainsi que le correspondant formation désigné lors de l'inscription, sont informés de l'annulation ou du report de la formation ou de la session, au plus tard 10 jours (sauf circonstances exceptionnelles) avant la date initialement fixée, par courriel et par téléphone.

Aucune indemnité n'est due du fait de l'annulation ou du report de la formation ou de la session de formation.

Toute formation commencée est due en totalité

Annulation du fait du participant ou de l'entreprise responsable de l'inscription :

L'annulation d'inscription à l'initiative du participant ou de l'entreprise responsable de l'inscription doit être effectuée au moins 10 jours avant le début de la formation ou de la 1ère session de formation, par courriel ou courrier postal à l'adresse suivante :

CAPSTAN RHÔNE ALPES – PÔLE FORMATION  
Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon  
Tél : + 33(0)4 72 84 12 26 ou + 33(0)4 72 84 13 15  
[formationlyon@capstan.fr](mailto:formationlyon@capstan.fr)

L'annulation de l'inscription au moins 10 jours avant le début de la formation ou de la 1ère session de formation n'entraîne aucune facturation. À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Toutefois, lorsqu'un participant est dans l'impossibilité d'assister à une formation à laquelle il est inscrit, il peut être remplacé par un participant de la même entreprise. Le nom et les coordonnées de ce nouveau participant doivent être confirmés par courriel ou courrier postal à CAPSTAN RHONE ALPES – PÔLE FORMATION.

## **Règlement – facturation :**

Dans un délai de 10 jours suivant la formation, ou la session, une facture est adressée à l'entreprise (au participant ou au correspondant formation désigné lors de l'inscription) ou à l'organisme collecteur ou à l'organisme payeur extérieur désigné lors de l'inscription. Le bulletin d'inscription doit préciser le nom et l'adresse de l'organisme.

En cas de financement par un organisme collecteur, il appartient au participant inscrit, ou à l'entreprise responsable de l'inscription, de transmettre l'attestation de prise en charge par courriel ou par courrier postal à CAPSTAN RHONE ALPES.

En cas de facturation à un organisme payeur extérieur, il appartient au participant inscrit, ou à l'entreprise responsable de l'inscription, de communiquer à cet organisme tous les éléments nécessaires à la facturation.

En l'absence d'indication spécifique lors de l'inscription, concernant le financement et/ou la facturation de la formation, CAPSTAN RHONE ALPES procède à la facturation de l'entreprise responsable de l'inscription.

Les factures émises par CAPSTAN RHONE ALPES sont payables comptant et sans escompte, au plus tard à la date d'échéance figurant sur celles-ci, par virement bancaire ou par chèque.

Les prix sont indiqués en euros hors taxes, le client s'engageant à payer les taxes en vigueur au moment de la facturation. Toute formation ou session suivie partiellement est due dans sa totalité.

## **Attestation de suivi de formation :**

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation ou un état de présence est édité ou remis au participant.

## **Propriété intellectuelle :**

Les dossiers et supports pédagogique, en version papier et/ou numérique, sont protégés en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle.

Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation disposent d'un droit d'utilisation personnel et incessible des dossiers et supports pédagogiques distribués lors de la formation, limité à la consultation et à l'impression pour son usage exclusif.

Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation s'engagent à ne pas reproduire totalement ou partiellement, modifier, altérer ou rediffuser ces dossiers et supports pédagogiques distribués, ainsi que leur contenu, sans l'autorisation préalable de CAPSTAN RHONE ALPES.

Droit à l'image : le participant s'il le souhaite peut se connecter sans activer le mode « visio ».

Le participant et/ou l'entreprise responsable de l'inscription à la formation s'engagent à ne pas transférer, revendre, échanger ou mettre à disposition de tiers les dossiers et supports pédagogiques distribués, ainsi que leur contenu, sans l'autorisation préalable de CAPSTAN RHONE ALPES.

## **Protection des données à caractère personnel :**

CAPSTAN RHONE ALPES traite les données personnelles recueillies pour la mise en œuvre de ses services de formation.

Les données personnelles recueillies permettent notamment l'envoi par voie électronique du programme de formation, des invitations et convocations aux formations, l'établissement des devis, des conventions de formation, des feuilles de présence et des attestations de fin de formation, la facturation des formations et les relations avec les OPCO et organismes payeur des formations.

Les types de données concernées sont notamment les nom, prénoms, coordonnées professionnelles, fonction ou niveau des participants. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées ci-dessus. Les destinataires de ces données sont les avocats, les services administratif, comptabilité et facturation du cabinet de CAPSTAN RHONE ALPES ayant les droits d'accès nécessaires, ainsi que les OPCO et organisme payeur désigné lors de l'inscription à la formation.

Les personnes concernées peuvent accéder aux données les concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données. Ces droits peuvent être exercés par courriel à l'adresse : [rgpd@capstan.fr](mailto:rgpd@capstan.fr).

Une réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

## **Responsabilité :**

Pendant la durée de la formation, les participants sont couverts par la responsabilité civile de leur entreprise.

## **Contestation et litige :**

Il est fait élection de domicile à :

CAPSTAN RHÔNE ALPES – PÔLE FORMATION  
Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon  
[formationlyon@capstan.fr](mailto:formationlyon@capstan.fr)

En cas de contestation ou de différend relatif à la convention de formation, une solution amiable est recherchée, au besoin en recourant au Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lyon.

Pour nous contacter :

**CAPSTAN RHÔNE ALPES – PÔLE FORMATION**

Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon

Tél : + 33(0)4 72 84 12 26 ou + 33(0)4 72 84 13 15

[formationlyon@capstan.fr](mailto:formationlyon@capstan.fr)

**Katia MONTMAYEUR**

Directrice Pôle Formation

**Sylvie COULON**

Responsable Pôle Formation

**Emilie CIANCALEONI**

Assistante

[www.capstan.fr](http://www.capstan.fr)

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

Retrouvez toute l'actualité du droit du travail sur notre appli **CAPSTAN News** sur [App Store](#) et [Google Play](#)

